

1. *Débitrice:* **Braendevika Maritime SA**, chemin de la Fenetta 13, 1752 **Villars-sur-Glâne**
2. *Déclaration de faillite:* 15.11.2004
3. *Suspension de faillite:* 14.02.2005
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 29.03.2005
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* a) Financement et coordination de projets dans le secteur maritime; b) financement et coordination de projets dans le secteur humanitaire; c) achat et financement de participations à des entreprises surtout dans le secteur maritime; d) achat, développement et vente de licences de technologies pour promouvoir des projets industriels et humanitaires; e) gestion de toutes affaires nationales et internationales qui sont propres à développer le but de la société.

Office cantonal des faillites Fribourg
1701 Fribourg

(02753076)